



Programme de formation, automne et hiver 2011-12

Cours publics :
Diane Charette

Cours privés :
Johanne Pléтинckx

Contenu de cours :
Hugues Boisvert



514 384-6450, poste 3410
diane.charette@lacoop.coop

514 384-6450, poste 3264
johanne.pletinckx@lacoop.coop

514 858-2091
hugues.boisvert@lacoop.coop

Pour plus d'information, cliquez sur le titre du cours

Durée Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril

Élus (administrateurs, conseil d'administration et directeurs généraux)

Les sessions du niveau MEMBRE (4 crédits)

Agriculture et économie de marché I	Révisé	6.5 h			15 Drum					
Agriculture et économie de marché II	Révisé	6.5 h					7 Drum			
Introduction au processus comptable et à l'analyse financière		7.5 h				14 Long			1 Ste-Foy	
La coopération, un monde à découvrir		6.5 h		20 Mtl	16 Ste-Foy		25 Drum	8 Mtl	15 Ste-Foy	12 Drum
Loi sur les coopératives		5 h	Cours offert sur demande seulement							
Réunions efficaces/pour les élus		7 h						16 Drum		
Rôles d'administration et de gestion		6 h				6 Ste-Foy			14 Beloeil	

Les sessions du niveau COMPAGNON (3 crédits)

Bien s'exprimer devant des groupes		7 h				1 Mtl	19 Ste-Foy			
Consolidation de l'équipe de dirigeants		7 h	Cours offert en séance privée et sur demande seulement							
Responsabilité du CA en matière de risques liés au crédit		7 h					26 Drum			
Gestion stratégique basée sur l'identité coopérative		7 h	Cours offert sur demande seulement							
Les comités de vérification		6 h				8 Drum				
Paradigme coopératif		6.5 h			23 Ste-Foy	13 Beloeil				

Les sessions du niveau COMMANDEUR (2 crédits)

Autoévaluation des administrateurs		7 h	Cours offert en séance privée et sur demande seulement							
Évaluation de la direction générale		3 h	Cours offert en séance privée et sur demande seulement							
Introduction au développement durable et à la gestion de l'environnement pour administrateurs		7 h			18 Long			9 Ste-Foy		
Leadership coopératif		6.5 h			29 Beloeil			1 Ste-Foy		

Le cheminement et les reconnaissances

Lorsqu'un élu accumule **15 crédits**, il est reconnu **MEMBRE** et reçoit la première épinglette.

Lorsqu'il accumule **30 crédits**, il est reconnu **COMPAGNON** et reçoit la deuxième épinglette.

Lorsqu'il accumule **45 crédits**, il est reconnu **COMMANDEUR** de premier niveau et reçoit la troisième épinglette.

Sur l'obtention de **75 crédits**, le **COMMANDEUR** passe au deuxième niveau et reçoit la quatrième épinglette.

Sur l'obtention de **100 crédits**, le **COMMANDEUR** atteint le plus haut degré de son cheminement, soit celui du troisième niveau, et reçoit la cinquième épinglette.

Les séances de formation privées : de nombreux avantages

Toutes les activités de formation sont disponibles dans les locaux de votre coopérative ou toute autre salle de votre région lorsque vous avez dix participants et plus.

Avantages de la formation en séance privée :

- Réduction des coûts relatifs aux déplacements, aux repas et à l'hébergement des participants;
- Coût préférentiel des séances de formation;
- Adaptation de l'animation aux besoins de votre équipe;
- Date de formation conforme à vos disponibilités;
- Possibilité de regrouper des participants des coopératives avoisinantes si vous n'êtes pas en mesure de fournir un nombre suffisant d'inscriptions.

Information : Johanne Plétinckx, technicienne formation, 514 384-6450, poste 3264 ou par courriel à johanne.pletinckx@lacoop.coop

Inscriptions

Pour vous inscrire aux formations et consulter les plans de cours, visitez notre site Web au : www.lacoop.coop/academielacoop/

Vous désirez plus de détails?

Pour des renseignements relatifs aux contenus et à l'administration générale du Programme de formation des élus, communiquez avec Colette Lebel, directrice des affaires coopératives, au 514 858-2033.